

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFREY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 32 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit de Berlin, le 29 février :

« La nouvelle de la signature des préliminaires de paix, à Paris, et le bruit que les plénipotentiaires russes ont constaté, à cette occasion, l'assentiment de leur gouvernement aux principes exprimés dans le 5^e point, ont donné beaucoup d'animation à la bourse d'aujourd'hui, et déterminé une hausse rapide des fonds publics. On croit généralement, ici, que la paix se fera, en tous cas.

« D'après toutes les correspondances de Russie, l'empereur Alexandre a l'intention bien arrêtée d'exécuter de grands projets de réforme, et les délibérations qui ont lieu, notamment, sur une réorganisation nationale de la Pologne, prouvent que, sous ce rapport aussi, il veut réparer, en partie, les anciennes injustices et faire droit à un vœu qui est général en Europe. » Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Londres, vendredi 29 février. — Dans la séance des communes d'aujourd'hui, M. Layard annonce son intention d'appeler bientôt l'attention de la chambre sur les relations avec la Russie. M. Roebuck apporte une motion contre le gouvernement, relative à la commission militaire.

« La chambre est au complet et les lords Derby et Panmure, ainsi que les autres lords, se tiennent dans la galerie.

« M. Pakington n'étant pas en état d'apporter sa motion de blâme contre le gouvernement, les ministres seront probablement soutenus par les Tories et battent M. Roebuck. »

« Londres, le 1^{er} mars. — Le *Morning-Advertiser* prétend que les plénipotentiaires russes se sont opposés à ce que la cinquième proposition fût discutée dans les conférences de Paris, demandant que l'arrangement sur ce point se fit dans un congrès composé de toutes les puissances. Le même journal

ajoute que lord Cowley est attendu à Londres, afin de recevoir des instructions.

« La *Presse* de Londres déclare que rien ne peut empêcher aujourd'hui la conclusion d'une paix satisfaisante pour l'Europe. »

« Londres, 1^{er} mars. — Dans la séance de la chambre des communes, après des débats très-animés et des attaques presque personnelles du général Evans contre lord Panmure, M. Roebuck, voyant que la majorité votait pour le gouvernement, a retiré sa motion à une heure du matin. »

« Hambourg, 1^{er} mars. — Une division, composée de quatre vaisseaux de guerre anglais, est arrivée hier soir sur la rade d'Elseleur, où elle doit, dit-on rester en station. »

« Hambourg, 1^{er} mars. — Le commodore Watson, commandant de l'escadre d'avant-garde de la flotte anglaise de la Baltique, est entré aujourd'hui avec l'*Impérieuse*, de 51 canons, dans la rade de Kiel.

« Les autres navires de l'escadre sont attendus ce soir. »

Marseille, samedi 1^{er} mars. — Le texte du décret qui a été promulgué le 21 février à Constantinople porte que les Européens auront le droit de posséder des propriétés foncières; qu'il y aura pour l'exercice des droits civils une égalité complète entre les musulmans et les chrétiens, et que ces derniers seront assujétis au paiement des divers impôts, à la conscription militaire, le droit de se faire remplacer se trouvant cependant réservé. Toute dénomination de nature à rappeler l'infériorité d'une race sur une autre est interdite aussi bien dans les actes publics que dans les conventions particulières.

Les patriarches seront nommés à vie; le clergé recevra un salaire fixe, et ses biens seront administrés par une assemblée composée de ses coréligionnaires.

Il y aura des tribunaux mixtes. L'enseignement sera libre, sous la surveillance, toutefois, de commissions mixtes.

On annonce d'autres réformes, comme, par exemple, le droit accordé aux conseils provinciaux et communaux de prendre l'initiative de subventions pour les travaux publics, comme aussi l'établissement de banques, afin de régulariser le système monétaire de l'empire.

Le décret du Sultau a été distribué à un million d'exemplaires. — Havas.

Berlin, 1^{er} mars. — En cas de conclusion de la paix, M. de Fonton est désigné pour le poste d'ambassadeur de Russie à Constantinople.

On a annoncé aux propriétaires fonciers de la Pologne, une réquisition de chevaux pour le mois d'avril.

La reine, tous les princes et des députations d'officiers, ont assisté au service funèbre célébré en l'honneur de l'empereur Nicolas à la chapelle de l'ambassade russe. — Havas.

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche suivante :

Berlin, vendredi soir. — « On vient de découvrir que les traités de 1815 ne contiennent aucune condition qui oblige les puissances contractantes à ne jamais reconnaître une dynastie de Napoléon. Le traité de Paris, de 1814, renferme cette clause; mais elle n'a pas été reproduite dans ceux de 1815.

« On a reçu des nouvelles d'Erzeroum, par la voie de Trieste, annonçant que le nombre des troupes du général Mourawieff a été considérablement augmenté. On estime que l'armée entière du Caucase s'élève à 80,000 hommes et on pense qu'elle sera renforcée de 20,000 hommes au printemps.

« On dit ici, que le comte Appony, doit remplacer le comte Colloredo en qualité d'ambassadeur d'Autriche à Londres, lors de la retraite de ce dernier. »

« Madrid, vendredi 29 février. — Une transaction s'opère entre les différentes opinions du gouvernement et des députés, relativement au projet financier de M. Santa-Cruz.

« La tranquillité règne à Malaga; les armes ont été déposées. Neuf personnes ont été arrêtées. »

FEUILLETON

UN HÉRITAGE

(Suite.)

IV. — SPIEGEL A FRANZ MULLER.

« Tes lettres deviennent de plus en plus rares, mon cher ami. Depuis près de deux mois, tu ne m'as pas donné signe de vie. Pour savoir comment se passent tes journées au château d'Hildesheim, j'en suis réduit aux conjectures. Comment faut-il expliquer ton silence? Tu me parlais dans tes dernières lettres de la paix profonde dont tu jouissais, des loisirs que te procurait la richesse, et que tu comptais bien employer au profit de ta renommée. Est-ce que l'étude absorbe à cette heure tous tes instants? S'il en est ainsi, ne crains pas mes reproches. J'ai trop souvent appelé de mes vœux le moment où tu pourrais exprimer enfin en toute liberté ce que tu as dans la tête et dans le cœur, pour songer à me plaindre et t'accuser d'ingratitude. Travaille, mon cher Franz, tu as raison de ne pas t'endormir sur l'oreiller moelleux que t'a laissé le comte Sigismond. Que de belles choses tu dois composer là-bas! Que de motifs charmants! que d'inspirations enchantées! Au fond des bois, dans le creux des vallées, sur le flanc des coteaux, tu allais, pendant les beaux jours, mêlant les chants de ton génie aux harmonies de la nature. Maintenant, assis au clavecin, tandis que l'âtre flambe et pétille, tu fixes sur le papier les mélodies que tu jetais au vent. Bénie

soit l'opulence qui t'aura conduit à la gloire!

« Tu m'as dit que le château et le domaine d'Hildesheim exigeaient des réparations, des améliorations de toute sorte. Es-tu devenu agronome et architecte, comme la plupart des seigneurs châtelains de notre belle Allemagne? As-tu étudié le système de la grande et de la petite culture? As-tu respecté fidèlement, dans la restauration de ton château, le style à la fois sévère et orné du XIV^e siècle? Tu dois être heureux, je ne dirai pas comme un roi, mais comme un artiste, comme un poète qui peut embrasser tous ses rêves, réaliser toutes ses fantaisies. Je m'endors chaque soir dans la pensée de ton bonheur, et la nuit je fais de doux songes. Tu ne m'entretiens plus des demoiselles de Stolzenfels ni du ménage Bildmann; j'aime à croire que vous vivez tous en famille. Ta première lettre m'a conquis au major; à mon prochain voyage à Hildesheim, je demanderai à faire son portrait. Édith m'a parlé d'un nouvel hôte accueilli chez vous, d'un jeune homme charmant, qu'Hermann et Marguerite chérissent à l'envi, plein de grâce, d'entrain, de gaieté, chasseur intrépide, habile écuyer, chanteur de romances, descendant tout à la fois de Nemrod, de Chiron et d'Orphée. Dis-moi bien vite, dis-moi sans plus tarder, s'il mérite tous les éloges dont notre Édith se plaît à le combler. A ne te rien cacher, je crains fort que M. Frédéric ne fasse tort au pauvre Spiegel dans l'esprit de ta femme et de tes enfants. Quant à toi, mon cher Muller, je ne suis pas inquiet de ton cœur; comment pourrais-tu songer à remplacer une

amitié aussi vieille, aussi solide, aussi souvent éprouvée que la nôtre?

« J'allais oublier de te rappeler que tu as négligé de m'envoyer le prix de ton loyer. Il y a maintenant deux termes échus. Je me serais trouvé dans un grand embaras, si le hasard, un hasard providentiel, ne fût venu à mon secours. Chose inouïe, chose inespérée! j'ai vendu quelques-uns de mes tableaux qui décoraient mon atelier. Je les ai vendus à des conditions si avantageuses, que j'ai pu réparer ta négligence. Pour nous dispenser à l'avenir de payer ton loyer et le mien, j'ai acheté la petite maison que nous avons partagée pendant tant d'années. Ainsi, au printemps prochain, quand tu viendras à Munich, c'est chez moi que tu descendras. Spiegel, propriétaire! Voilà, je l'espère, une nouvelle à laquelle tu étais loin de t'attendre: c'est le pendant de Muller châtelain. Embrasse pour moi tes enfants et prie notre chère Édith de ne pas trop m'oublier dans la compagnie de M. Frédéric.

» SPIEGEL. »

Un instant, Muller se crut persiflé. Chacune des questions que lui adressait Spiegel contrastait si douloureusement avec la réalité, chaque phrase ressemblait si bien à un reproche indirect ou à une raillerie, que Franz, en achevant la lecture de cette lettre, ne put se défendre d'un mouvement d'humeur et presque de colère. Tout dans cette lettre l'humiliait, l'offensait; pas un mot qui ne fût un coup de poignard. A son insu, sans s'expliquer pourquoi, il souffrait de l'éloge qu'Édith avait fait

Madrid, samedi 1^{er} mars. — La proposition La Fuente a été approuvée par les cortès par 112 voix contre 91.

Le 12, partira de Cadix un courrier pour les colonies. — Havas.

Nous lisons dans le *Courrier de Marseille* :

« Le port de la Joliette n'a rien perdu de son animation. Plusieurs steamers anglais débarquent encore, en ce moment, des projectiles et des canons ; quelques clippers chargent des approvisionnements de tout genre, pour le ravitaillement de l'armée d'Orient. Si la paix se conclut, la plupart de ces navires ramèneront en France des troupes faisant partie de l'armée d'occupation de Crimée. Voici les noms des steamers qui se trouvent en ce moment dans notre port : *City-of-Baltimore*, *City-of-Manchester*, *Jacquard* (compagnie française), *Athenian*, de Glasgow. — Clippers : *Great-Republic*, de New-York, *Swiftsure*, de Londres, *Gauntlet*, de New-York, *Albion*, du même port, *Tempest*, de Bath, *Universe*, de New-York, *Robert-Dexey* et *Lady-Suffolk*. »

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — On nous écrit de Saint-Petersbourg, le 23 février :

« On publie aujourd'hui une nouvelle note autographe de l'Empereur adressée au général Siewers, commandant du corps de la Baltique, et dans laquelle il remercie ce général des économies qu'il a réalisées, ainsi que de l'habileté avec laquelle il a organisé les mesures de défense. Malgré ces éloges et ceux que l'Empereur a donnés au prince Souwaroff, l'état des troupes de la Baltique laisse, dit-on, beaucoup à désirer. Les économies du général Siewers ont profité, il est vrai, aux caisses publiques, mais ont imposé aux habitants des sacrifices d'autant plus lourds. Les ports de la Baltique ne s'en relèveront que difficilement, attendu, d'ailleurs, que le rétablissement de la paix et la liberté des relations profiteront presque exclusivement à St-Petersbourg, tandis que les ports de la Baltique sont ruinés par les prohibitions et les droits accessoires établis sur les marchandises étrangères.

« Le major général Wranken, qui a été grièvement blessé aux côtés du prince Gortschakoff, à la bataille de la Tchernaja, est aujourd'hui à peu près rétabli ; il a obtenu un congé de 10 mois, pendant lesquels il doit aller aux eaux de Toeplitz et aux bains de mer d'Ostende. » — Havas.

— Les lettres de Russie parlent d'un nouveau recrutement de 23 âmes par 1,000 qui va être opéré dans tout l'Empire. Le Sénat aurait déjà adopté cette mesure qui est en ce moment soumise à la sanction de l'empereur. — Havas.

JAPON. — Nous avons récemment rendu compte des principales dispositions des traités conclus au Japon par les Etats-Unis et par la Grande-Bretagne. On a remarqué que, dans ces traités, la situation privilégiée faite depuis longtemps aux Hollandais pour leurs relations commerciales avec le Japon, a été l'objet d'une réserve spéciale, et qu'en aucun cas

les Anglais ni les Américains ne sont fondés à réclamer pour eux la jouissance de faveurs analogues.

On devait penser néanmoins que le gouvernement des Pays-Bas ne verrait pas avec indifférence les efforts tentés par d'autres pays pour obtenir l'accès des ports du Japon, où jusqu'alors les navires hollandais avaient été seuls admis. Il a, en effet, invité le cabinet de Yeddo à conclure un arrangement diplomatique, destiné à consacrer et à étendre les privilèges accordés aux Hollandais dans la presqu'île de Décima.

Les dernières correspondances du Japon annoncent que cet arrangement a été conclu, sous forme de convention provisoire qui sera ultérieurement convertie en traité définitif.

En vertu de la convention nouvelle, les Hollandais établis à Décima obtiennent la faculté de circuler librement dans Nagasaki et aux environs. Ils pourront devenir propriétaires des magasins qui leur étaient antérieurement loués par l'administration japonaise et dont celle-ci conservait la clef. Décima sera placé, quant à la législation commerciale, sous le régime de l'entrepôt ; les marchandises pourront y être déchargées sans subir la visite de la douane, ni sans payer de droits, la perception des taxes ne devant avoir lieu qu'à l'entrée de ces marchandises dans la ville de Nagasaki. Les entraves qui gênaient les communications des navires avec la terre ou entre eux sont levées. Les Hollandais obtiennent des garanties pour le libre exercice de leur culte. Enfin, il est stipulé, à titre général, comme dans les conventions déjà conclues, que les Hollandais profiteront de tout avantage nouveau qui, sous le rapport commercial ou autre, serait concédé à une autre puissance étrangère, et qu'ils jouiront, dans tous les cas, du traitement de la nation la plus favorisée.

On sait que le commerce avec le Japon est un monopole du gouvernement hollandais. Ce monopole est affermé à une compagnie particulière dont le siège est à Batavia. La convention ne modifie en rien cet état de choses, de telle sorte que le commerce particulier demeure exclu des relations avec le Japon. Il est probable cependant que le gouvernement hollandais sera prochainement amené par la force des choses à abolir un monopole qui excite depuis longtemps de vives réclamations et qui ne lui procure que de médiocres profits.

Le roi des Pays-Bas a fait cadeau à l'empereur du Japon d'un bateau à vapeur le *Soembing* qui a été envoyé à Nagasaki peu de temps après le départ de l'escadre anglaise. Pendant le séjour de l'escadre américaine dans la baie de Yeddo, les Japonais ont manifesté la plus vive curiosité pour le mécanisme des bateaux à vapeur et pour un modèle de chemin de fer que le commodore Perry fit fonctionner devant eux. Le cadeau du roi des Pays-Bas a donc été parfaitement accueilli. De plus, le capitaine du *Soembing* a ouvert une sorte de cours public, où il a enseigné les principes de la mécanique et les éléments de l'artillerie, et il a rendu un excellent témoignage de l'intelligence des Japonais et de la facilité avec laquelle ils saisissaient le sens des explications techniques qui leur étaient données. Les Japonais ont, de tout temps, passé pour être plus

intelligents que les Chinois et surtout mieux au courant de la supériorité européenne dans les arts et dans les sciences.

Les Américains ne paraissent point satisfaits des mesures prises par les autorités japonaises pour l'exécution du traité de Kanagawa. Ils prétendent que ces mesures sont trop restrictives et qu'elles se trouvent en contradiction avec la pensée libérale qui a inspiré la convention comme avec le texte précis des articles.

Il y a eu déjà de graves difficultés dans le port récemment ouvert de Simoda entre les Japonais et les équipages des navires baleiniers qui fréquentent ces parages de l'océan Pacifique. On voulait empêcher les matelots de descendre à terre et d'acheter librement leurs vivres. De même, plusieurs négociants américains, qui se croyaient le droit de fonder des établissements à Simoda et d'ouvrir des relations régulières et directes avec le commerce du pays, ont dû renoncer à leur projet et retourner aux Etats-Unis. Les journaux américains pressent le gouvernement de Washington de prendre un parti énergique et d'envoyer, s'il le faut, une seconde escadre dans les ports du Japon. L. Boniface.

(Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Le 5 février, un double assassinat a été commis en Algérie, sur la route de Batna, près la fontaine Chaude. Voici comment les faits se seraient passés, d'après le récit du journal *Africain* :

« Non loin de la fontaine, est une petite maison dans laquelle une famille, composée de l'homme, de la femme, d'un jeune enfant à la mamelle et d'un domestique, vivait du produit d'une petite cantine. Outre les voyageurs qui s'y arrêtaient, des indigènes du voisinage y venaient souvent boire du café. Trois d'entre eux avaient contracté cette habitude.

« Ce jour-là, ces derniers vinrent comme à l'ordinaire, et, lorsqu'il s'agit de se retirer, l'un d'eux donna une pièce de 5 fr. pour payer la dépense. Au moment où le maître de la maison se penchait vers un tiroir pour prendre de la monnaie, un coup de feu est tiré sur lui ; il fait quelques pas hors de la maison pour se mettre en défense ; un second coup de feu, qu'il reçoit dans la poitrine, l'étend mort sur le parquet. Au bruit, son domestique accourt à sa défense ; un coup de hache le jette sans vie à côté de son maître.

« Ces faits se passèrent en un clin-d'œil.

« La femme était dans une chambre à côté ; elle donnait le sein à son enfant. Comme elle se levait pour savoir ce qui se passait, elle se vit entourée et frappée par les trois indigènes qui lui demandèrent son argent en la menaçant de lui brûler les pieds. Quoique dans un état de frayeur facile à concevoir, elle ne perdit pas la tête : promettre ce qu'ils voulaient, s'élançant dans une autre chambre, fermer la porte derrière elle, ouvrir la fenêtre et sauter dans la campagne, après avoir posé son enfant à terre, fut pour elle l'affaire d'une minute. Elle se mit alors à courir à toutes jambes vers une ferme voisine, en criant au secours ! à l'assassin !

« Les habitants n'osèrent quitter leur demeure,

de Frédéric ; le germe d'un mal qu'il n'avait jamais senti venait de se glisser dans son cœur. En songeant que Spiegel avait vendu ses tableaux, et que ce n'était pas lui, Muller, lui, son frère, qui les avait achetés ; en se disant que Spiegel avait acquis du prix de son talent la maison qu'il s'était promis de lui offrir et dont il n'avait pas même acquitté le loyer, Franz se sentait mourir de honte. Et comme, au fond des amitiés les plus pures, l'égoïsme et l'amour-propre trouvent toujours un coin où se cacher. Muller, en apprenant l'aisance et le succès échus à son ami, éprouvait autre chose que de l'étonnement et de la joie ; il faisait un retour sur lui-même, et, comparant le château d'Hildesheim, qu'il devait au hasard, à la petite maison de Munich, que le travail et une renommée naissante venaient de donner à Spiegel, il reconnaissait que Spiegel était vraiment plus riche et plus heureux que lui. L'amour de la gloire, qu'il avait si longtemps nourri comme un feu sacré, et qui, au milieu des tracasseries sans nombre qui assaillaient sa vie, semblait éteint sans retour, se réveillait tout-à-coup non comme une ambition noble et généreuse, mais comme un tourment de plus. Cependant, si Muller, en pensant à Spiegel éprouva un instant quelque chose pareil à l'envie, ce mauvais sentiment fut bientôt comprimé et ne laissa pas de trace dans l'âme qu'il avait traversée.

Muller était réservé à d'autres épreuves. Le germe funeste que la lettre de Spiegel avait déposé dans son cœur, devait, en peu de temps, s'y développer, grandir et pousser de profondes racines.

Jusqu'à là, Franz avait toujours caché à sa femme, avec un soin assidu, tous les ennuis, tous les tracasseries qui l'assiégeaient. Il ne lui avait parlé ni du procès qui n'avait pu lasser la patience de trois générations, ni de l'affaire du moulin, ni de l'émeute qui, d'un jour à l'autre, pouvait venir gronder à sa porte ; mais, assez généreux pour craindre d'affliger la femme qu'il aimait, il était trop faible pour dissimuler sa tristesse. Il taisait les faits, mais il laissait voir les impressions qu'il en recevait. En ménage, c'est le pire des systèmes ; il faut avoir le courage de tout cacher ou de tout dire. Le caractère de Franz était devenu inégal, fantasque : il répondait à peine aux questions d'Edith ; quand il avait embrassé ses enfants, il s'enfermait seul dans sa chambre pour vérifier les comptes de son intendant, de ses fermiers ou lire les assignations qui formaient, depuis quelques mois, le sujet habituel de ses études. De tout ce drame, Edith ne connaissait que la partie bouffonne : la querelle des enfants et le congé signifié aux jardiniers. Les prétentions des demoiselles de Stolzenfels et du major n'étaient pour elle qu'un incident ridicule qui l'avait égayée et n'expliquaient pas les fréquentes absences de Franz, son attitude morne, son humeur taciturne. Jeune, belle, habituée à se voir entourée de soins, de prévenances, parfois elle se plaignait d'être négligée, et Muller, accusé injustement, se défendait avec aigreur. Il n'y avait guère de journée qui ne fût troublée par un échange de récriminations ; ces querelles sans gravité, toujours suivies d'une prompte réconci-

liation, avaient cependant fini par attrister une intimité si longtemps sereine. Franz, comme tous les hommes chez qui l'étude et le culte de l'art ont surexcité l'imagination, ne savait pas dominer son émotion et n'était jamais ému à demi. Il s'exagérait, en toute occasion, le bon et le mauvais côté de toute chose ; ce qui n'eût été, pour une nature ordinaire, qu'une contrariété passagère et sans importance prenait à ses yeux des proportions formidables ; l'obstacle dont un esprit calme eût triomphé sans peine, après une lutte de quelques heures ou de quelques jours, était pour Franz épouvanté une muraille de cent coudées. On ne s'étonnera donc pas si les deux beaux procès qui excitaient chez maître Wolfgang un si vif enthousiasme troublaient le sommeil de notre châtelain et peuplaient ses rêves de fantômes hideux, de spectres menaçants. Ses nuits étaient mauvaises et ses jours ne valaient guère mieux. Il se sentait harcelé, traqué de toutes parts. Cette préoccupation constante qui absorbait toutes ses facultés, donnait à son regard quelque chose d'étrange et d'inquiet, à sa parole une sécheresse et une dureté qui étaient loin de son cœur. Sa tendresse pour Edith ne s'était pas attiédie ; mais il avait toujours près d'elle un air sombre et distrait qu'Edith interprétait cruellement. Elle s'offensait de son silence, qu'elle prenait pour de la froideur, et s'irritait de sa tristesse, qu'elle prenait pour de l'ennui. Ne pouvant deviner ce qui se passait autour d'elle, elle s'attaquait à tout, excepté à la réalité. La chicane n'était pas l'unique souci de Muller ; l'orgueil avait revêtu dans son âme,

où ils reçurent la malheureuse femme, à laquelle ils prodiguèrent leurs soins.

La nuit se passa sans autre événement. Le lendemain, au point du jour, les autorités de Batna, prévenues par la femme, allèrent à la maison, où ils trouvèrent les deux cadavres et l'enfant, qui n'avait point été touché par les assassins, mais qui était à moitié mort de froid.

Un vol de 500 fr., qui étaient dans une malle, et d'une centaine de francs pris dans le comptoir, avait suivi la perpétration du crime. Tout avait été bouleversé dans la maison.

Plainte a été portée par la femme, qui connaît les assassins, et qui a dû donner de tels renseignements sur eux, qu'il est à croire qu'ils ne tarderont pas à être mis sous la main de la justice.

Il s'est accumulé, dans les provinces méridionales de la Russie, depuis les débuts de la guerre, une masse de céréales que la fermeture des frontières a privées de débouchés, et qui, aussitôt qu'elles seront réouvertes par la paix, vont inonder les marchés de l'Europe centrale.

La France, à coup sûr, en aura sa bonne part, et c'est certainement cette prévision qui a contribué pour beaucoup au mouvement marqué de baisse qui vient de se déclarer sur les blés. Les détenteurs se hâtent de vendre, et, avec les prévisions actuelles, nous croyons qu'ils feront bien.

Ajoutons qu'en attendant, les arrivages d'Amérique, d'Espagne, d'Égypte continuent sur une échelle de plus en plus grande, et, par tous ces motifs, espérons que le prix des céréales et, par conséquent, celui du pain ne tarderont pas à retomber, avant la récolte prochaine, à leur taux habituel.

(Moniteur de l'Agriculture.)

LA PESTE DU BÉTAIL. — Nous avons reproduit, d'après le *Journal d'Agriculture pratique*, une lettre de M. Spinola, professeur à l'école vétérinaire de Berlin, qui tendait à rassurer les cultivateurs français à propos de la peste qui ravage en ce moment les bêtes bovines dans une partie de l'Allemagne.

Le même journal publie un travail étendu et complet de M. Delafond, professeur à Alfort, sur cette terrible maladie.

M. Delafond termine son article en ces termes : « Lors de l'épizootie de 1844, le typhus sévissant alors en Autriche ayant été apporté en Bohême dans cinquante-neuf communes, et ayant déjà fait périr cinq cent quatre-vingt-dix-huit bêtes, trois cent quatorze animaux malades ou suspects de maladie furent assommés et enfouis aussitôt par ordre du gouvernement, et les progrès destructeurs de l'épizootie furent arrêtés sans retour.

Au moment de l'invasion du typhus dans le cercle de Presbourg, en Hongrie, dans le courant de l'automne dernier, l'autorité administrative n'aurait pas été, si nous sommes bien informé, prévenue à temps; et la maladie, sévissant avec violence, aurait fait de grands ravages. Depuis lors les plus grandes précautions ont été prises pour cerner l'épizootie et l'extirper par l'assommement tant des animaux malades que des bêtes pouvant receler des germes contagieux.

En 1844, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, les petits États de l'Allemagne voisins de nos fron-

tières, justement alarmés par l'approche d'une maladie aussi redoutable, s'empressèrent de prendre toutes les mesures déjà mises à exécution en Autriche, afin de pouvoir arrêter le cours de l'épizootie si elle venait à passer les frontières de la Bohême.

Dans la supposition donc où le typhus franchirait les frontières du sud et de l'ouest de la Prusse, l'Autriche, la Bohême, le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg et tous les petits États de l'Allemagne mettraient aussitôt à exécution des mesures capables d'arrêter les progrès de l'épizootie. Nous ne devons donc point redouter l'invasion du typhus sur le bétail de nos départements de l'Est dans les circonstances actuelles. La Prusse et l'Autriche sont actuellement maîtresses du typhus, et nous sommes autorisé à penser que ces deux États ont fait la part à la maladie, comme dans un incendie on fait la part au feu, et que bientôt l'épizootie typhoïde sera extirpée entièrement des lieux qu'elle a envahis. Une seule circonstance pourrait favoriser l'invasion du mal dans la Prusse occidentale, et de là dans le Hanovre, la Saxe, la Bohême, le Wurtemberg, les petits États de l'Allemagne, le faire approcher des frontières de la France et même les dépasser, ce serait l'existence de la guerre en Allemagne, guerre à laquelle la France participerait inévitablement. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi ! »

O. DELAFOND,

Professeur à l'école vétérinaire impériale d'Alfort, membre de la Société centrale d'Agriculture.

DERNIÈRES NOUVELLES.

DISCOURS DE L'EMPEREUR.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés. La dernière fois que je vous ai convoqués, de graves préoccupations nous dominaient.

Les armées alliées s'épuisaient à un siège où l'opiniâtreté de la défense faisait douter du succès. L'Europe incertaine semblait attendre la fin de la lutte avant de se prononcer. Pour soutenir la guerre, je vous demandais un emprunt que vous votiez unanimement, quoiqu'il pût paraître excessif. L'élévation du prix des denrées menaçait la classe laborieuse d'un malaise général, et une perturbation dans le système monétaire faisait craindre le ralentissement des transactions et du travail. Eh bien ! grâce à votre concours comme à l'énergie déployée en France et en Angleterre, grâce surtout à l'appui de la Providence, ces dangers, s'ils n'ont pas entièrement disparu, sont pour la plupart conjurés.

Un grand fait d'armes est venu décider en faveur des armées alliées une lutte acharnée, sans exemple dans l'histoire. L'opinion de l'Europe, depuis ce moment, s'est plus ouvertement prononcée. Partout, nos alliances se sont étendues et affermies. Le troisième emprunt a été couvert sans difficultés. Le Pays m'a prouvé de nouveau sa confiance, en souscrivant pour une somme cinq fois plus forte que celle que je demandais. Il a supporté avec une admirable résignation les souffrances inséparables de la cherté des vivres, souffrances allégées néanmoins par la charité privée, par le zèle des municipalités, et par les dix millions distribués aux départements. Aujourd'hui, les arrivages de blés étrangers produisent une baisse sensible. Les craintes, nées de la disparition de l'or, se sont affaiblies, et jamais les travaux n'ont été plus actifs, les revenus plus considérables. Les hasards de la guerre ont réveillé l'esprit militaire de la nation. Jamais il n'y eut autant d'enrôlements volontaires, ni autant d'ardeur parmi les conscrits désignés par le sort.

A ce court exposé de la situation viennent se joindre des faits d'une haute signification politique.

La Reine de la Grande-Bretagne, voulant donner une preuve de sa confiance, de son estime pour notre pays, et rendre nos relations plus intimes, est venue en France. L'accueil enthousiaste qu'elle y a reçu a dû lui prouver combien les sentiments inspirés par sa présence étaient profonds et de nature à fortifier l'alliance des deux peuples.

Le Roi de Piémont, qui, sans regarder derrière lui, avait embrassé notre cause avec cet élan courageux qu'il avait déjà montré sur le champ de bataille, est venu aussi en France consacrer une union déjà cimentée par la bravoure de ses soldats.

Ces souverains ont pu voir un pays, naguère si agité et si déshérité de son rang dans les conseils de l'Europe, aujourd'hui prospère, paisible et respecté, faisant la guerre, non pas avec le délire momentané de la passion, mais avec le calme de la justice et l'énergie du devoir. Ils ont vu la France, qui envoyait deux cent mille hommes à travers les mers, convoquer en même temps à Paris tous les arts de la paix, comme si elle eût voulu dire à l'Europe : « La guerre actuelle n'est pour moi qu'un épisode; mes idées et mes forces sont en partie toujours dirigées vers les arts de la

» paix. Ne négligeons rien pour nous entendre, et ne me forcez pas à jeter sur les champs de bataille, toutes les ressources et toute l'énergie d'une grande nation. »

Cet appel semble avoir été entendu, et l'hiver, en suspendant les hostilités, a favorisé l'intervention de la diplomatie. L'Autriche se résolut à une démarche décisive, qui apportait dans les délibérations toute l'influence du souverain d'un vaste empire. La Suède se lia plus étroitement à l'Angleterre et à la France par un traité qui garantissait l'intégrité de son territoire. Enfin, de tous les cabinets arrivèrent à Saint-Petersbourg des conseils ou des prières. L'empereur de Russie, héritier d'une situation qu'il n'avait pas faite, sembla animé d'un sincère désir de mettre fin aux causes qui avaient amené ce sanglant conflit. Il accepta avec détermination les propositions transmises par l'Autriche. L'honneur des armes une fois satisfait, c'était s'honorer aussi que de déférer au vœu nettement formulé de l'Europe.

Aujourd'hui, les plénipotentiaires des puissances belligères et alliées sont réunis à Paris, pour décider des conditions de la paix. L'esprit de modération et d'équité qui les anime tous, doit nous faire espérer un résultat favorable; néanmoins, attendons avec dignité la fin des conférences; et soyons également prêts, s'il le faut, soit à tirer de nouveau l'épée, soit à tendre la main à ceux que nous avons loyalement combattus.

Quoi qu'il arrive, occupons-nous de tous les moyens propres à augmenter la force et la richesse de la France. Resserrons encore, s'il est possible, l'alliance formée par une communauté de gloire et de sacrifices, et dont la paix fera encore mieux ressortir les avantages réciproques. Mettons enfin, en ce moment solennel pour les destinées du monde, notre confiance en Dieu, afin qu'il guide nos efforts dans le sens le plus conforme aux intérêts de l'humanité et de la civilisation. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le bruit s'est répandu dans notre ville et dans ses environs que l'un de nos concitoyens devait être exécuté à mort à Saumur. Ce bruit est absurde d'abord, et dans tous les cas sans aucun fondement. L'homme que l'on désigne n'a été ni poursuivi, ni condamné, et nous savons qu'il vient de déposer une plainte au Parquet, en réclamant avec énergie la punition des auteurs de la calomnie s'ils peuvent être découverts. — PAUL GODET.

Par décret impérial du 1^{er} mars, M. Jahan est nommé juge de paix à Montreuil-Bellay.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Tirage du 22 Mars 1856.

Il ne faut pas que les brillantes espérances qu'ont fait concevoir pour le Crédit foncier les projets conçus par le gouvernement détournent le public de l'attention que méritent ses opérations courantes.

Nous croyons donc devoir rappeler que le 13^e tirage des obligations foncières, comprenant 170,000 fr. de lots, aura lieu le 22 mars prochain. Les personnes qui auront souscrit des obligations 4% avant le 15 mars prochain, participeront aux chances de ce tirage.

La souscription est ouverte à Paris au siège de la société, 19, rue Neuve des Capucins, et dans les départements chez MM. les Receveurs généraux et particuliers des finances.

On s'occupe beaucoup, dans le monde industriel, de la Société des Mines d'Aix-la-Chapelle. Les hommes les plus compétents assurent qu'elles donneront des résultats financiers analogues à ceux de la Vieille-Montagne, dont elles sont limitrophes.

Marché de Saumur du 1^{er} Mars.

Froment (hec. de 77 k.)	29 80	Graine de luzerne	65 —
2 ^e qualité, de 74 k.	28 65	— de colza	— —
Seigle	20 —	— de lin	30 —
Orge	14 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	9 75	(l'hectolitre)	— —
Fèves	14 80	— cassées (50 k)	30 —
Pois blancs	20 —	Vin rouge des Cot,	— —
— rouges	19 20	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1855	120 —
Cire jaune (30 kil)	160 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 ^e —	90 —
— de chenevis	33 —	— de Chinon	110 —
— de lin	60 —	— de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière	47 —	Vin blanc des Cot,	— —
Foin 1855. id	66 —	1 ^{re} qualité 1855	120 —
Luzerne	60 —	2 ^e —	80 —
Graine de trèfle	75 —	3 ^e —	60 —

une forme nouvelle, imprévue. Tant que sa vie avait été consacrée tout entière à l'étude, à la fantaisie, aux rêves de gloire et de renommée, Muller ne concevait pas d'autre joie que de produire de grandes œuvres et de conquérir les applaudissements par les efforts du génie; depuis son arrivée au château, il souffrait, il rougissait de l'obscurité de sa naissance. Lui qui naguère n'admettait, ne reconnaissait que l'aristocratie du talent, il regrettait amèrement de n'avoir pas une illustre origine. Pendant les premières semaines de son séjour à Hildesheim, il avait tenu tête assez gaîment à la morgue du voisinage; peu à peu il s'était senti blessé de leur dédain, et, comme sa raison se révoltait contre cette souffrance indigne d'un homme vraiment intelligent, il envenimait sa plaie en la cachant. Comment Édith eût-elle pu deviner les tourments qui dévoraient Muller? N'ayant jamais eu d'autre ambition que le bonheur de son mari, comment eût-elle compris l'étrange regret qui le consumait?

(La suite du prochain numéro.)

BOURSE DU 1^{er} MARS.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 72 30.

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 00 cent. — Fermé à 97.

BOURSE DU 3 MARS.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 72 43

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 00 cent. — Fermé à 96.

P. GODET, propriétaire - gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PASQUIER-BOURDON.

Les créanciers de la faillite de la dame Augustine Bourdon, épouse du sieur François Pasquier, marchande de modes, demeurant à Saumur, rue Saint-Jean, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se réunir, lundi prochain, dix mars, à 8 heures 1/2 précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal,
(141) A. DUDOUET.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 9 mars 1856, à midi,
En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LES BIENS

Ci-après désignés, situés au Petit-Puy, commune de Saumur, savoir:

1^{er} LOT. 1 hectare 21 ares 14 centiares de terre, au lieu dit les Galmoises.
2^e LOT. 36 ares 98 centiares de terre et vigne, audit lieu des Galmoises.

A AFFERMER

LE MÊME JOUR,

Pour entrer en jouissance de suite.

1^o Deux belles caves, situées au Petit-Puy.

2^o Et 79 ares 88 centiares de terre et vigne, situés sur les Châteaux.

Tous ces biens appartiennent à M^{me} BAUDRY-GERBIER.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire.

A VENDRE

En détail,

LA BELLE FUTAIE DU CHATEAU DE BOUMOIS,

Près St-Martin-de-la-Place.

500 chênes propres à la charpente et au charroinage;

Et une quantité de bois de corde, frênes, ormeaux, chênes et cotrets.

S'adresser à M. BINEAU, marchand de bois, au Pont-Fouchard. (118)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la
Sous-Préfecture et de la Mairie.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

La MAISON occupée par M^{me} GRÉARD,
rue Saint-Jean.

S'adresser à M. GALLEAU fils.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

Cabinet de M. PLUMEREAU, à Tours,
rue Descartes, n^o 1.

A CÉDER

Très-bon fonds de commerce faisant
l'ÉPICERIE en gros et les LIQUIDES.
Affaires 300,000 francs.

S'adresser à M. PLUMEREAU. (138)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à
M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

LE CHOCOLAT MENIER

Ne doit sa supériorité qu'à ses propriétés particulières. Les soins minutieux apportés à sa préparation ont assuré à ce Chocolat une renommée légitime et universelle. On peut juger de la préférence que lui accordent les consommateurs par le chiffre de sa vente, qui dépasse annuellement un million de kilogrammes.

Aussi l'étiquette de la maison MENIER est-elle devenue la meilleure garantie d'un chocolat pur, sans mélange, et d'une qualité tout à fait supérieure.

Prix : 1 fr. 60 c., — 2 fr. — 2 fr. 25 c., — 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (143)

COSMÉTIQUES A LA GLYCÉRINE

Approuvés par la Société d'encouragement.
Médaille d'argent, Exposition 1854 (Rennes).

Glycérine aromatisée de Bruère-rérin. Cosmétique par excellence. Ses propriétés assouplissantes et lénitives font disparaître toutes les affections légères de la peau, telles que rougeurs, boutons, efflorescences, démangeaisons, etc.

Vinaigre de Bruère-rérin, aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations analogues, surtout pour la toilette des dames, en raison de la Glycérine qu'il contient.

Savon de Bruère-rérin, à la Glycérine. Il pénètre et assouplit la peau, très-utile aux pianistes, dont il facilite le mouvement des doigts.

Pâte de Bruère-rérin, à la Glycérine. Elle préserve les mains des gerçures et des crevasses, et convient aux personnes dont la peau est délicate.

Poudre de Fernandez, s'emploie comme la pâte d'amande, le rapport constate qu'elle lui est préférable.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE.

Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. Le savant académicien, qui en est l'auteur et auquel la médecine est redevable de plusieurs découvertes très-importantes, a consigné, dans l'instruction qui accompagne chaque boîte et chaque flacon, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus.

Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (15)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le vendredi 7 mars 1856, à midi,

1^o Une MAISON, dont portion est louée, située à Saumur, place du Chardonnet, composée de rez-de-chaussée, premier étage, grenier, écurie, remise et jardin.

2^o Une autre MAISON, servant d'habitation au jardinier, située au même lieu, et un JARDIN potager, d'une contenance de 1 hectare 17 ares environ, affermé 720 francs par an.

Le tout dépendant de la succession de M^{me} veuve Rebelliau.

La maison et le jardin seront vendus ensemble ou séparément.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e LEROUX, notaire. (100)

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean.

PRIX DU POT: 3 FR. (292)



MINES D'AIX-LA-CHAPELLE

CONCESSION DE 4,200 HECTARES

DE HOUILLE, ZINC, PLOMB, CUIVRE, MINÉRAI ET PYRITES DE FER.

Société créée par acte passé devant M^e BAUDIER, notaire à Paris.

Capital : 4,500,000 fr., divisé en 45,000 actions de 100 fr. au porteur; 28,000 actions sont placées; la Société est constituée; les Mines sont en exploitation; des produits immédiats sont assurés aux actionnaires; 17,000 actions restent à souscrire;

Versement : 50 fr. par action en souscrivant.

Les actions ont droit : 1^o à 5 pour cent d'intérêts payable par semestre les 1^{er} mars et 1^{er} septembre; 2^o à 90 pour cent dans les bénéfices; 3^o à tout l'actif social.

L'objet de la Société est l'exploitation en grand des Mines d'Aix-la-Chapelle. Leur richesse est un fait de notoriété publique. Les gérants et les hommes spéciaux comptent qu'elles donneront des résultats analogues à ceux obtenus à la Vieille-Montagne. Leur situation limitrophe de cette mine puissante, sur quatre lignes de chemins de fer et au milieu de nombreuses usines leur assure un avenir immense.

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

MM. Ch.-Edward DAHMEN, maire d'Aix-la-Chapelle, consul de Bavière.
FERRY, ingénieur, professeur de métallurgie à l'École des Arts et Manufactures de France.
Martin SOMMER, directeur du chemin de fer d'Aix-la-Chapelle, à Maëstrich.
Gust. LOUSTEAU, ingénieur, chef du matériel du chemin de fer du Nord, à Paris.

MM. GARDEUR-LEBRUN, insp^r des Ecoles impériales des Arts et Métiers, anc. direct^r d'usines métallurgiques, membre du Jury de l'Exposition universelle.
DOLLIN DU FRESNEL, anc. maître de forges.
Alexandre MATHÉE HESCH, propriétaire de mines.
Auguste BOCKAIRY, anc. négociant, à Paris.

DIRECTEURS-GÉRANTS : MM. Pierre BEISSEL et J.-B. HURVOY, anc. maître de forges.

INGÉNIEUR : M. HUPPERTZ, ingénieur royal des mines en Prusse.

Les souscriptions sont reçues : à Paris, chez M. PAUL POICTEVIN, banquier, 4, boulevard des Italiens, où l'on trouve le plan des concessions, les rapports des ingénieurs, les statuts de la Société et les échantillons de la houille et des Minerais; et, à Aix-la-Chapelle, chez M. WINTGENS-OEDER, banquier.

Pour les souscriptions des départements, envoyer les fonds par les messageries ou les chemins de fer, et les billets de banque par lettres chargées à la poste, à l'adresse de M. Paul POICTEVIN. (144)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,